联合国粮食及农业组织 Food and Agriculture Organization of the United Nations Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة

F

CONSEIL

Cent soixante-huitième session

29 novembre - 3 décembre 2021

Rapport intérimaire sur le multilinguisme à la FAO

Résumé

Le présent document fait suite à la demande formulée par le Conseil, qui, à sa cent soixante-sixième session, avait prié la Direction de lui présenter à sa session suivante un rapport intérimaire sur le multilinguisme à la FAO dans lequel seraient abordées les questions du cadre stratégique pour le multilinguisme, des politiques relatives aux ressources humaines et de l'utilisation des innovations numériques et des technologies linguistiques, et qui contiendrait des données supplémentaires sur les produits et services linguistiques. Le présent rapport intérimaire contient des informations mises à jour sur le travail mené et les résultats obtenus jusqu'à présent, et énonce les mesures qui seront prises dans le cadre du renforcement du multilinguisme à la FAO.

Suite que le Conseil est invité à donner

Le Conseil est invité à prendre note des progrès accomplis par l'Organisation concernant le renforcement du multilinguisme à la FAO, ainsi qu'à dicter toutes les orientations qu'il jugera utiles, en particulier concernant la mise au point du cadre stratégique pour le multilinguisme.

Pour toute question concernant le contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Rakesh Muthoo
Directeur de la Division des services aux organes directeurs
Tél.: +39 06570 55987
Courriel: CSG-Director @fao.org

Section I: Progrès accomplis dans l'application du multilinguisme à la FAO

I. Introduction

1. Le présent document fait suite à la demande formulée par le Conseil à sa cent soixante-sixième session; celui-ci avait demandé à la Direction de lui présenter à sa session suivante un rapport intérimaire sur le multilinguisme à la FAO dans lequel seraient abordés le cadre stratégique pour le multilinguisme, les politiques relatives aux ressources humaines et l'utilisation des innovations numériques et des technologies linguistiques, et qui contiendrait des données complémentaires sur les produits et services linguistiques[1].

2. L'importance et l'utilité du multilinguisme pour la FAO ont également été réaffirmées dans le Plan à moyen terme 2022-2025 et le Programme de travail et budget 2022-2023[2]. Par suite , la Direction de la FAO a, depuis la cent soixante-sixième session du Conseil, pris un ensemble de mesures administratives et opérationnelles afin de renforcer le multilinguisme à la FAO par différents moyens, notamment en désignant une personne qui serait chargée de coordonner les activités de promotion du multilinguisme à l'échelle de l'Organisation, en établissant un cadre stratégique pour le multilinguisme et en mettant en œuvre des politiques en matière de ressources humaines, en prenant en compte, entre autres, les actions menées par d'autres entités du système des Nations Unies. Le présent document a pour objet de communiquer aux Membres des informations récentes sur les actions menées et les résultats obtenus jusqu'à présent, ainsi que de présenter brièvement les prochaines étapes.

II. Nomination du Coordonnateur de la FAO pour le multilinguisme

3. La personne qui sera chargée de coordonner les activités en faveur du multilinguisme à l'échelle de l'Organisation a été nommée en novembre 2021. Elle aura pour mission de définir et de mettre en place un cadre stratégique pour les politiques menées par l'Organisation en faveur du multilinguisme, en aidant les unités du Siège et les unités hors Siège à développer leurs activités multilingues, en apportant son appui aux services linguistiques prêtés aux organes directeurs et statutaires, en suivant les progrès accomplis au regard des objectifs fixés en matière de multilinguisme dans toute l'Organisation et en participant aux activités visant à favoriser le multilinguisme au sein du système des Nations Unies.

III. Définition du cadre stratégique pour le multilinguisme

4. Un cadre stratégique pour le multilinguisme est en cours d'élaboration. Il servira à tracer des orientations globales et pratiques en vue de renforcer le multilinguisme à la FAO, dans l'ensemble de l'Organisation, partout et à tous les niveaux. On trouvera dans le présent document (à la section II) une présentation du cadre stratégique dans ses grandes lignes, qui porte sur les aspects du multilinguisme les plus pertinents pour l'Organisation. Toutes les orientations que les Membres pourraient éventuellement souhaiter communiquer sont les bienvenues.

IV. Données sur les produits et les services linguistiques

5. Comme indiqué dans le document CL 166/17, intitulé *Le multilinguisme à la FAO*[3], on a assisté à une forte augmentation du volume de produits multilingues et des services de traduction et d'interprétation fournis par la Division des services aux organes directeurs, en particulier en raison des modalités de travail à distance adoptées pour pallier les difficultés liées à la pandémie de covid-19. Tout a été fait pour répondre aux besoins croissants des organes directeurs et garantir à ceux-ci un service fiable afin que les importantes rencontres internationales se déroulent dans les meilleures conditions, en particulier la quarante-deuxième session de la Conférence et le Pré-Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires. En outre, des mesures complémentaires ont été prises pour fournir des produits et services supplémentaires et permettre à un plus grand nombre d'utilisateurs d'accéder à des produits de la connaissance de la FAO et de les utiliser. Entre autres mesures, on a procédé à une

[1] CL 166/REP, paragraphe 45, alinéa j.
[2] C 2021/3, paragraphe 113, alinéa f.
[3] CL 166/17.

refonte du site web principal de la FAO, qui contient à présent des informations actualisées et offre une meilleure «expérience utilisateur», et on a entrepris de traduire le contenu des formations et des cours du Pôle de formation en ligne de la FAO, afin que ce contenu puisse profiter à des utilisateurs non anglophones. Dans le *Rapport sur l'exécution du Programme 2020-2021*, l'Organisation donnera des informations détaillées sur les produits et les services linguistiques fournis pendant la période considérée et présentera de façon approfondie et exhaustive les activités de la FAO en matière de multilinguisme.

V. Innovations numériques et technologies linguistiques

6. Les divisions dépositaires de l'expertise et des connaissances spécialisées de l'Organisation mettent au point et numérisent des bases de données multilingues, comme AGROVOC[4], afin de mettre à la disposition des utilisateurs une collection structurée de concepts, de termes, de définitions et de liens, où ceux-ci pourront trouver et extraire des informations de manière plus efficace et pratique. En parallèle, l'unité de l'Organisation chargée des services des langues s'emploie activement à exploiter les innovations numériques et cherche à exploiter au mieux les technologies afin de raccourcir les délais de traitement et d'améliorer la qualité des produits et des services linguistiques, à savoir la traduction, l'interprétation, mais aussi l'archivage et le référencement numériques des documents importants, par exemple au moyen du nouveau portail[5] donnant accès aux résolutions de la Conférence et à l'Acte constitutif de la FAO, qui a été développé avec la norme de document XML-Akoma Ntoso. De nouveaux outils et technologies de traitement de texte et de traduction sont à l'essai, en vue de déterminer quelles solutions permettraient de renforcer et de rationaliser les méthodes de travail et d'accélérer et d'améliorer la prestation de services.

VI. Ressources humaines

7. Il est essentiel pour l'Organisation de disposer d'une équipe diversifiée afin d'être en mesure de promouvoir la coopération et la communication interculturelle, tant en interne qu'en direction de tout l'éventail de ses partenaires. Les politiques de la FAO en matière de ressources humaines contiennent des mesures visant à favoriser la diversité, y compris s'agissant des connaissances linguistiques, dès la phase du recrutement, et accompagnent chaque membre du personnel tout au long de son parcours d'acquisition de compétences et de son évolution professionnelle.

8. La FAO accorde une grande importance à la connaissance des langues officielles de la FAO parmi ses effectifs. Elle met en avant sa politique en matière de multilinguisme et encourage chaque membre du personnel nouvellement recruté à enrichir ses connaissances grâce aux cours de langues (dans les six langues de la FAO), lesquels sont financés par le fonds pour la formation du personnel. En dépit des problèmes posés par la covid-19, les cours de langues ont continué, à distance. D'ailleurs, l'enseignement des langues est pris en compte puisqu'il est disponible dans le plan de perfectionnement professionnel de chaque membre du personnel, dans le Système de gestion et d'évaluation de la performance (PEMS).

9. Comme d'autres institutions spécialisées du système des Nations Unies, la FAO a rétabli, en juillet 2014, la prime de connaissances linguistiques – qui est accordée aux fonctionnaires des services généraux remplissant certaines conditions –, afin de promouvoir l'apprentissage et l'emploi des langues officielles au sein de l'Organisation.

10. Des données sur le profil linguistique des membres du personnel de la FAO seront données dans le rapport annuel sur les ressources humaines, qui sera présenté à la session de printemps du Comité financier en 2022. Elles figureront dans la section sur la diversité et l'inclusion et seront accompagnées de données et d'informations à jour sur les politiques et les mesures en matière de parité femmes-hommes et de représentation géographique. La constitution d'une équipe multilingue est un objectif important pour la FAO.

[4] https://www.fao.org/agrovoc/fr.
[5] https://resolutionsportal.fao.org/.

VII. Conclusion

11. En résumé, une place de plus en plus importante est accordée au multilinguisme au sein de l'Organisation, car il s'agit d'un élément essentiel au regard de la mission fondamentale d'une institution spécialisée des Nations Unies comme la FAO, qui doit répondre aux besoins de ses Membres et en servir les intérêts. Des initiatives et mesures particulières ont été prises à tous les niveaux de l'Organisation et des ressources spécifiques y ont été consacrées, en vue de garantir la fourniture et l'amélioration continues des produits et des services multilingues.

12. Étant entendu que la mise en œuvre du multilinguisme est par nature un processus continu, l'adoption du cadre stratégique pour le multilinguisme d'ici à la fin de 2022 permettra d'avoir un schéma directeur plus global et plus systématique qui guidera les efforts ciblés et devrait permettre une présentation plus complète des produits et des services fournis par l'Organisation. Tout ceci devrait servir l'objectif ultime, qui est de faciliter la participation des Membres à la gouvernance de la FAO de manière plus transparente, plus efficiente et plus efficace, ainsi que de donner aux utilisateurs un meilleur accès à l'expertise et aux connaissances spécialisées de la FAO.

Section II: Grandes lignes du cadre stratégique de la FAO pour le multilinguisme

I. Introduction

13. Le multilinguisme est l'un des aspects de l'identité de la FAO en tant qu'institution intergouvernementale internationale. Il s'agit d'un principe profondément enraciné dans les Textes fondamentaux, le cadre de résultats et la politique de la FAO. L'article XLVIII du Règlement général de l'Organisation dispose que l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe sont les langues de l'Organisation[6]. Ainsi, les six langues ont le même statut au sein de la FAO, et la distinction que font d'autres institutions multilatérales, dont des organisations du système des Nations Unies, entre les notions de «langues officielles» et de «langues de travail» n'y existe pas.

14. Le multilinguisme est plus qu'un facteur linguistique. Il permet à chaque Membre de participer à la gouvernance de l'Organisation de façon efficiente, efficace et transparente; il favorise l'unité dans la diversité, compte tenu de l'importance de communiquer en direction des peuples du monde dans leurs langues; il est profondément ancré dans les biens et services produits par la FAO et il est omniprésent parmi les effectifs du Secrétariat et dans le fonctionnement quotidien de celui-ci.

15. Depuis l'élection de l'actuel Directeur général, M. Qu Dongyu, en 2019, l'engagement en faveur du multilinguisme s'est affirmé, le multilinguisme étant l'un des domaines clés pour l'efficience et la modernisation de l'environnement d'action de l'Organisation[7]. Le Conseil de la FAO, à sa cent soixante-sixième session, a demandé à la Direction de lui présenter, à sa prochaine session, un rapport intérimaire sur le multilinguisme à la FAO dans lequel serait abordée la question du cadre stratégique pour le multilinguisme[8].

16. Profitant de cette dynamique, le cadre stratégique pour le multilinguisme est mis au point de manière à intégrer systématiquement le multilinguisme dans les activités de la FAO de façon plus équilibrée, plus cohérente, plus efficiente et plus efficace.

II. Objectif

17. Le présent cadre stratégique a pour objet de donner des orientations globales et pratiques sur l'intégration du multilinguisme dans les activités de la FAO, afin d'améliorer l'utilisation de toutes les langues de la FAO de façon équilibrée, cohérente, efficiente et efficace et ainsi de faciliter la

[6] Textes fondamentaux, édition 2017, article XLVIII. https://www.fao.org/3/k8024f/k8024f.pdf
[7] Document C 2021/3 – Plan à moyen terme 2022-2025 et Programme de travail et budget 2022-2023, paragraphe 113, alinéa f. https://www.fao.org/3/ne576fr/ne576fr.pdf
[8] CL 166/REP, paragraphe 45, alinéa j.

gouvernance de l'Organisation ainsi que l'exécution de ses programmes et activités et la communication à ce sujet.

III. Champ d'application

18. Le présent cadre stratégique pour le multilinguisme concerne l'ensemble de l'Organisation; il contient des indications relatives à l'application du multilinguisme, à l'élaboration de politiques essentielles, au renforcement des capacités nécessaires, ainsi qu'à la fourniture d'un appui sous la forme de technologies et de ressources, en vue d'atteindre des résultats conformes aux exigences et bien ciblés et ainsi d'améliorer l'efficacité et d'optimiser l'utilisation des ressources consacrées au multilinguisme.

IV. Coordonnateur/Coordonnatrice de l'Organisation pour le multilinguisme

19. Le/la coordonnateur/coordonnatrice chargé/e du multilinguisme aura pour mission de définir et de mettre en place un cadre stratégique pour le multilinguisme à l'échelle de l'Organisation, d'aider les différentes unités – au Siège et hors Siège – à développer leurs activités multilingues, d'apporter son appui aux services linguistiques prêtés aux organes directeurs et statutaires, de suivre les progrès accomplis au regard des objectifs fixés en matière de multilinguisme dans toute l'Organisation et de participer aux activités visant à favoriser le multilinguisme au sein du système des Nations Unies.

V. Documents et services de réunion

20. La Direction de la FAO, avec l'aide du/de la coordonnateur/coordonnatrice, adoptera diverses mesures administratives et opérationnelles pour que les documents de réunion des organes directeurs et statutaires soient de qualité et soient produits et diffusés de façon simultanée dans les délais prescrits, dans toutes les langues requises, afin de faciliter les débats et la prise de décisions des Membres.

21. En outre, des services d'interprétation seront assurés lors des réunions des organes directeurs et statutaires et des consultations de fond informelles afin de faciliter la communication et les échanges entre Membres et entre les Membres et la Direction.

22. L'archivage et le référencement des documents seront également numérisés pour qu'il soit plus simple d'effectuer des recherches et des vérifications dans les documents principaux des organes directeurs, y compris les rapports et autres documents de la Conférence et du Conseil.

VI. Communication et information

23. Le multilinguisme sera également pris en compte dans les activités et les produits de communication et d'information de la FAO afin de mettre en avant le fait que toutes les langues de la FAO sont traitées sur un pied d'égalité et d'atteindre un public plus large. En particulier, on s'attachera à développer, à enrichir et à tenir à jour le site web principal multilingue de la FAO – www.fao.org – ainsi que les grandes plateformes de communication dans les différentes langues, afin que les informations et les messages communiqués aient le plus d'impact possible.

24. Par ailleurs, en vue de maximiser l'utilisation de l'expertise et des connaissances spécialisées de la FAO, de plus en plus de ressources, notamment des publications et des cours du Pôle de formation en ligne de la FAO, seront publiées dans toutes les langues de l'Organisation, afin d'être plus facilement exploitables par les utilisateurs et afin que l'écart entre l'anglais et les autres langues se réduise.

VII. Ressources humaines et capacités

25. Toutes les unités chargées des services linguistiques sont traitées sur un pied d'égalité et jouissent des mêmes conditions de travail favorables et des mêmes ressources, l'objectif étant que la qualité des services fournis soit aussi élevée que possible, dans le plein respect des caractéristiques

propres à chacune des six langues de l'Organisation. Des efforts seront faits pour que les services des langues recrutent les candidats les plus compétents pour fournir des services à la hauteur des exigences de l'Organisation. Une formation continue sera proposée grâce à des partenariats renforcés avec des acteurs internes et externes, de sorte que le personnel des services des langues puisse améliorer constamment ses compétences et ainsi répondre aux besoins de l'Organisation dans les six langues officielles.

26. Étant donné que la capacité d'interagir avec les publics ciblés dans les langues de ces publics est une compétence essentielle, les connaissances linguistiques des candidats seront évaluées au moment de la sélection et du recrutement. Les membres du personnel sont encouragés à tirer activement parti des possibilités de formation existantes pour apprendre une ou plusieurs des six langues de la FAO ou pour en améliorer leur connaissance. Ils seront également encouragés, lors des réunions où des services d'interprétation sont assurés, à utiliser n'importe laquelle des six langues de la FAO qu'ils maîtrisent.

VIII. Ressources et technologies

27. Compte tenu du fait que le multilinguisme est un aspect essentiel des valeurs fondamentales et de l'identité de la FAO, des ressources du programme ordinaire seront systématiquement allouées à la mise en œuvre du multilinguisme au sein de l'Organisation, et ce dans les six langues.

28. Les produits et les services linguistiques qui doivent être mis à disposition dans des langues autres que celles de la FAO aux fins de l'exécution d'opérations sur le terrain seront fournis en fonction des ressources extrabudgétaires disponibles.

29. Les technologies existantes, comme les outils numériques, les plateformes de télétravail, les bases de données terminologiques et les archives numériques de documents, seront étudiées et appliquées pour que l'on puisse faire face, tout en contenant les dépenses, à l'augmentation de la demande de produits et de services linguistiques, sans que la qualité des produits et des services fournis ni l'«expérience utilisateur» en pâtissent.